

Compte rendu du groupe de travail sur les autorisations d'absence et la nouvelle application AA1D sur ARENA

Vendredi 16 mai 2025 à l'Inspection Académique

Pour l'administration :

**M BERNARD Secrétaire Général de la DSDEN65**

M Constantin DRH 65

Pour les organisations syndicales :

Sylvie Serrano et Castebrunet David pour la FSU-SNUipp  
CFDT, UNSA, FO, CGT

M le secrétaire général a proposé un diaporama qui présente la nouvelle application qui va être très vite en fonctionnement et obligatoire pour toute demande d'autorisation d'absence.  
AA1D sur ARENA est une application dématérialisée des autorisations d'absence.

### **Qu'est ce qui change ?**

Auparavant les enseignants du 1<sup>er</sup> degré faisaient une demande d'autorisation d'absence via un formulaire à leur IEN de Circonscription.

Cela permettait à l'IEN qui connaît les enseignants et l'organisation des écoles de délivrer souvent des autorisations d'absence avec traitement pour des RV médicaux.

Cela permettait de gérer la pénurie de remplaçant(e)s, d'assurer la continuité de la classe et de répondre à l'immense tension qui existe sur notre département pour obtenir des RV chez des spécialistes ou à l'hôpital.

Prenons l'exemple d'un enseignant qui obtenait une autorisation d'absence avec traitement pour un RV médical un matin à 11H30 ; Il assurait la classe le matin, quittait l'école à 11H00 après avoir réparti les élèves de sa classe dans les autres classes de l'école et revenait pour assurer les cours l'après midi.

Tout le monde était gagnant : les élèves et les enseignants.

Très prochainement, plus aucune autorisation d'absence avec traitement ne sera délivrée pour RV médical.

### **Arguments de M le Secrétaire général :**

- les enseignants du 1<sup>er</sup> degré doivent prendre RV le mercredi ou pendant les vacances.
- les IEN peuvent parfois refuser des autorisations d'absence avec traitement et des PE vivent très mal cette injustice par rapport à des collègues qui obtiennent une autorisation avec traitement.
- certaines collègues abusent de cette situation.

### **La FSU a réagi très vivement à ces arguments :**

-Les PE quand ils le peuvent, prennent RV le mercredi, le samedi ou pendant les vacances scolaires. Malheureusement de nombreux spécialistes proposent avec un délai souvent très long un RV sans que les personnels ne puissent choisir.

-Les IEN acceptent généralement les autorisations d'absence avec traitement car ils connaissent les enseignants et les problématiques médicales. Ils sont proches du terrain. Parfois ils peuvent refuser une autorisation mais c'est assez rare ! Pourquoi ? Parce que la majorité des enseignants sont sérieux et consciencieux .

-Le dernier argument est un argument classique : on prend quelques situations avec des collègues qui abusent d'un système pour le généraliser.

Enfin avec cette nouvelle organisation, pour tout RV médical un maximum d'enseignants demanderont au spécialiste, à l'hôpital ou même à leur médecin généraliste un jour de congé maladie. En effet, il faudra éviter les autorisations d'absence sans traitement qui impactent l'AGS donc la retraite et les promotions. Au lieu d'assurer la continuité de la classe comme un grand nombre le font habituellement, il prendront un jour de congé. Évidemment, ils perdront le jour de carence (lié au congé maladie), mais ils éviteront les conséquences sur l'AGS et les promotions (si ils optent pour l'autorisation d'absence sans traitement).

Nous regrettons profondément cette décision qui nous paraît inhumaine, qui impacte la santé des personnels, leur salaire et le fonctionnement de l'école.

Nous regrettons que l'institution ne fasse plus confiance aux IEN pour gérer intelligemment des situations qui demandent une bonne connaissance des personnels et du fonctionnement des écoles.

Lors des prochaines instances nous interpellons à nouveau M le Secrétaire Général et Madame l'Inspectrice d'Académie sur la question des autorisations d'absence pour des RV médicaux.